Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs. A. S. White, saisie immédiate, $6,000.

Wm. T. Jay vs. Robert H. Marr, séquestre de bijoux.

International Braid Co. vs. N. A. Mfg. Agency Co., compte ouvert, $350.28.

Mme Mary Quilter, veuve de Bernard H. Kearns, vs. Bernard H. Kearns, séparation de corps et de biens.

Stephen F. Whitman & Son vs. Fabacher Catering Co., compte ouvert, $471.08.

Henry W. Bull vs. N. O. Ry. and Lt. Co., dommages, $5,000.

Grasser Contracting Co. vs. F. Rivers Richardson, réclamation, $310.69.

King Refining Co. vs. La. Petrolithic Construction Co., réclamation, $419.25.

Mme Annie B. Curry vs. Texas Jack Bodwell, divorce.

Lyman C. Reed vs. United Electric Mfg. Co., réclamation, $225.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Henry B. Brink; Timothy Brown; Priscilla Jones; Octave Dominick Mossey; Harriet Moore; Wm. Chas. Bares et son épouse; Mme Bridget Gillane; Maurice Kenny.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Emile P. Damare vs. Manuel J. DeBlanc, réclamation, $40.53.

The Oliver Typewriter Co. vs. Geo. E. Bays, fils, réclamation, $37.50.

Sylvester Blasini vs. N. Bertel, réclamation, $53.

Mme Victoria Robinson vs. Chas. C. Piper et als., in solido, réclamation, $5.

Sol J. Levy vs. M. A. Post, réclamation, $100.

Aug. J. Molde vs. Robert Perino, réclamation, $68.50.

Bluthenthal & Bickart, Inc., vs. Thomas Clifford, réclamation, $18.

Hernsheim Co., Ltd., vs. Albert Patterson, réclamation, $20.

The Cactus Club vs. Jno. P. Fitzgerald, réclamation, $25.

Julius C. Wolff vs. Philip Bohrer, réclamation, $25.50.

Philip Bohrer vs. M. Salvant, réclamation, $36; vs. C. Calcotte, réclamation, $45.

Anthony Florentino vs. N. O. Ry. and Light Co., réclamation, $100.

Philip Werlein, Ltd., vs. Geo. H. Penn, réclamation, $39.58.

Henry Vincent Moseley vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, annulation d'impôts.

Jules C. Kœnig vs. Miguel Gentile, réclamation, $12.50; vs. Wm. S. Lindsley, réclamation, $10; vs. J. W. Cookmeyer, réclamation, $9.50; vs. Ben Demma, réclamation, $50.

Jas. B. Eaton vs. Arthur Denis, réclamation, $82.50.

Jules D. Feitel vs. Jas. J. Costello, réclamation, $27.25.

Congot & Joubert, agents, vs. H. J. Lintan, pour possession d'une propriété.

THEATRES

L'ORPHEUM

Mlle Carrera, fille de Anna Held, est à l'Orpheum cette semaine et apparaît dans une comédie musicale assistée par Tyler Brooke et une compagnie de Six Jeunes Beautés, choisies parmi deux cents des plus jolies choristes.

Un autre numéro sensationnel au programme est Lina Abarbanell, une étoile de la Comédie Musicale qui apparaît pour la première fois sur la scène du Vaudeville. Mme Abarbanell a eu beaucoup de succès dans "Madame Sherry" et elle a préparé un choix spécial de chansons pour son nouvel engagement.

Edwin Stevens, qui vient ensuite au programme, est un artiste d'un talent incontestable dans le drame, l'opérette et le vaudeville. Dans cette dernière catégorie il est assisté par Mlle Tina Marshall, et ils forment à eux deux un numéro des plus intéressants.

Stuart Barnes, revient dans notre ville avec tout un bagage de monologues de premier choix.

Ower et Ower, qui sont des acrobates excentriques, se chargent d'amuser l'auditoire par leurs Niaiseries spirituelles.

Fred Korneau, le siffeur, a créé un langage universel. Il nous vient directement d'Europe.

Le Trio Olympic sont des experts barristes, et des athlètes d'une rare habileté.

Le Orpheum Travel Weekly exhibe des vues très intéressantes d'Alger, Natal, Zoulou, Indes et la Sicile.

L'ABEILLE REÇOIT DES

DÉPÊCHES DES DEUX HÉMISPHÈRES

SERVICE DE LA "UNION ASSOCIATED PRESS"

PHONE M. 3487

ET DE LA CENTRAL NEWS OF AMERICA

L'Orchestre Complète ce programme varié et intéressant.

LE LYRIC

"Under the Lash" est le titre de la pièce qui se donne cette semaine au théâtre Lyrique.

La pièce est très applaudie tous les soirs par un public nombreux.

M. Mansfield comme toujours obtient beaucoup de succès; mais le grand favori pour cette semaine est sans contredit M. Wilson, qui remplit un rôle très important dans le personnage de Tom Greigh.

M. C. D. Peruchi obtient un succès de fou rire dans le rôle comique de Jerry Berry; M. Owen Coll remplit le rôle du comte Karoff avec l'énergie qui lui est habituelle; M. D'Oize se distingue dans le rôle du vieux Korich, qu'il remplit avec la dignité qu'il convient.

Mlle Hazel Baker dans le rôle de la comtesse Manleon est charmante et énergique à la fois; Mlle Shepard dans la personne d'une parisienne est pleine de gaîté et s'entend à merveille avec M. Peruchi pour provoquer les rires de l'auditoire. Mlle Gypzene a un rôle qui lui convient parfaitement et qu'elle rend avec une grâce charmante. Pour finir, disons que M. Wilson et Mlle Gypzene entre le deuxième et troisième acte chantent une chansonnette qui obtient un réel succès.

Comment le 3ème Zouaves prit un drapeau

Un communiqué officiel a annoncé, voici un mois environ, que le 3e zouaves s'était emparé, au sud de Noyon, pendant le combat de Tracy-le-Mont, du drapeau du 85e d'infanterie allemand.

Une lettre écrite par le zouave J. Ventre à son frère, qui habite Marseille, 12, cours Julien, donne sur cet exploit de curieux détails:

"Le 12 octobre.

"Cher frère:

"Tu dois avoir lu dans les journaux que, le 19 septembre, notre régiment a pris un drapeau allemand: on doit en avoir parlé.

"Nous avons eu une forte attaque dans la nuit du 19 au 20, toute la nuit et la matinée du dimanche. Tu parles si ça chauffait! C'était une pluie d'obus et de balles.

"Les Allemands voulaient nous déloger de nos tranchées. Mais ils sont tombés sur un bec de gaz. Pense que six mitrailleuses de notre compagnie (une section) ont brûlé dans la nuit et au lever du jour, soit pendant sept à huit heures, un million de cartouches à elles seules. Chaque homme, environ deux cent cinquante cartouches. Et, après avoir tiraillé toute la nuit, tirailleurs et zouaves se sont élancés dans une charge à la baïonnette, foudroyante pour eux.

"Ah! tu parles si ça a fait joli! Quel désordre chez eux! et ce qu'il en est resté sur le carreau!

"C'est à ce moment que ma compagnie, la ...e, est arrivée sur la crête pour donner le dernier coup de balai. Le drapeau allemand était là, entouré des débris de leur régiment, et s'apprêtait à battre en retraite; ils n'en ont pas eu le temps. On les a démolis complètement, et c'est ma section, la première, qui a eu le drapeau. C'est un nommé Laroche qui l'a arraché des mains de l'officier porte-drapeau, qui venait de tomber, frappé à mort par deux balles et la poitrine traversée d'un coup de baïonnette. Ils ont battu une sérieuse retraite, et tout a été fini pour la journée.

"Laroche est parti le matin même, en auto, accompagné d'un officier, pour aller le remettre au général Joffre. Il a eu des félicitations, la médaille militaire, 1,500 fr., huit jours de repos à Paris, et il touchera, au prorata, à la fin de la campagne, l'argent qui a été versé par des particuliers pour les dix premiers drapeaux allemands qui seraient pris. Et voilà à quoi sert la chance, car nous étions tous à le faire tomber, cet officier et son drapeau, et nous ne pouvions pas être tous pour ramasser le trophée, car il n'y avait qu'à se baisser pour le prendre. Enfin, il en fallait un; autant que ce soit lui; c'est égal, j'aurais préféré que ce fût moi."

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	3:25 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	8:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE.

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—		—No. 1
5:50 p m.	Dép Nlle-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar Bâton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m.	Dép Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m.	Dép Mansura Dép.	12:13 a m
2:49 a m.	Ar Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m.	Dép Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép Aloha Dép.	9:41 p m
7:59 a m.	Ar Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—		—No. 5
6:55 a m.	Dép Nlle-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar Angola Dép.	2:05 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int	7:25 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:20 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m. et 11:15 p. m.

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m	Nlle-Orléans	8:59 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m	Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m	Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m	Houston	7:40 a m

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT.

In Re Interdiction de John Fuchs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,338 — Division B — Cause appelée. Présent: Arthur J. Peters, avocat pour le demandeur, E. S. Lazarus, avocat pour le défendeur, et après avoir entendu les plaidoiries, témoignages et arguments, la cour considérant la loi et d'évidence et la cour étant d'avis d'après les raisons orales données aujourd'hui, que le défendeur, John Fuchs, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et de s'occuper de ses propres affaires.

Il est ordonné, arrêté et décrété, que le jugement de cette affaire décide l'interdiction du dit défendeur, qui est incapable de prendre soin de sa personne et de gérer ses propres affaires, les frais de cette affaire devant être soldés par les biens de l'interdit.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 octobre, 1914.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 30 octobre 1914.

(Signé) FRED D. KING, Juge.

Pour Copie Conforme,

W. T. BARRY, Député Greffier.

nov 21 28—déc 3

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur faisant face au Boulevard West End, coin de la rue Ringold, en l'Ilet des rues Catina et French.

Commercial-Germania Trust and Savings Bank vs. Wm. L. Ollie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,312 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans en l'Ilet No. 278, sur un plan de la New Orleans Land Company, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16, mesurant chacun vingt-cinq pieds face au Boulevard West End par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, vers la rue Catina en l'Ilet borné par les dites rues Ringold et French; le lot No. 16 faisant le coin de la rue Ringold et du Boulevard West End.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.

nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les Nos. Municipaux 2614, 2616, 2618 et 2620 rue Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Industrial Homestead Association vs. Arthur Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,453 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par les Nos. cinq, six et sept, dans l'Ilet No. 584, borné par les rues Banks, Dorgenois, Broad et d'avenue Tulane, sur un croquis annexé à un acte passé devant P. C. Cuvellier, ancien notaire, le 25 février 1852; les dits lots attenants et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Banks sur une profondeur entre lignes paralelles de cent pieds; le lot No. cinq étant plus rapproché et se trouvant d'une distance de cent pieds de la rue Dorgenois.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. D. DANZIGER, Avocat pour la demanderesse.

nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, angle des rues Delery et Chartres (Ilet des rues Royal et Tricou), Nos. 600-602, 604 rue Delery et Nos. 6322-6325 rue Chartres.

Jackson Brewing Company vs. Benedetto Demma et Angelo Scorsone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,904—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet No. 107, borné par les rues Delery, Chartres, Royal et Tricou; le dit lot est désigné par le No. Cinq sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer de la ville, daté du 12 février 1910, attaché à un acte de F. R. Walts à L. Catalano, devant F. D. Charbonnet, notaire, le 10 janvier 1911, et d'après lequel plan le dit lot commence à une distance de vingt-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Delery et Chartres et mesure vingt-huit pieds, un pouce et six lignes face à la rue Delery par une profondeur de cent quatre pieds quatre pouces entre lignes parallèles égales.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Quatre en l'Ilet Dix, actuellement Ilet 107, par les rues Delery, Moreau, actuellement Chartres, Casacalvo, actuellement Royal, et Tricou; le dit lot mesure vingt-huit pieds, un pouce et six lignes face à la rue Delery, par une profondeur et face à la rue Moreau, actuellement Chartres, de cent quatre pieds, la même profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour la demanderesse.

oct 31—nov 6 13 20 27—dec 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 110 pieds face à la route Fontainebleau par 120 pieds de profondeur, en l'Ilet des rues Short, Fernand et Nelson.

Jean Mounicou vs. William A. Hahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,092 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvlle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Apple ou Fontainebleau Drive, Short, Fern et Nelson, actuellement désigné comme Ilet No. 358, mesurant cent dix pieds face à la rue Apple ou Fontainebleau Drive par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales parallèles, commençant à une distance de cinquante-cinq pieds du coin de la rue Fern et sur l'autre côté commençant à une distance de cent dix pieds de la rue Short, étant une partie de la propriété immédiatement sur le derrière du morceau de quinze pieds donné à la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'élargissement de la rue Apple ou Fontainebleau Drive.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un depôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil Paroisse d'Orléans.

CAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour le demandeur.

nov—20,21,27 déc—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant les numéros municipaux 317 et 319 rue Homer, dans l'Ilet avenue Brooklyn et les rues Teche et Newton.

Frank B. Twomey vs. Edward M. Caffero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,945 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la ville de McDonoghville, dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot F dans l'Ilet No. vingt-et-un, borné par l'avenue Brooklyn (autrefois Madison), Teche (autrefois Monroe), et les rues Homer et Newton. Le dit lot mesurent 32 pieds de face à la rue Homer par cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes paralèlles, d'après le plan dressé par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 15 avril 1879, et déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur

nov—20,21,27 déc—4,11,18,23,24

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL DÉMOCRATE RÉGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:

Edition Quotidienne,

Édition Hebdomadaire,

Édition du Dimanche

L'ABEILLE est le SEUL journal officiel publié en français dans l'Etat de la Louisiane qui offre à ses lecteurs les mêmes avantages que les grands journaux rédigés en anglais.

HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur

GEO. P KAUFMANN, Vice-Président, Administrateur du service des Annonces

ALBERT DARYOL, Gérant — JAMES M. AUGUSTIN, Rédacteur en chef — CARLOS GRIEG, Reporter

LIONEL J. FOUCHE, Chef des Ateliers.